

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1959, tome 57, p. 192-196

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Chronique des Anciens

SON EXC. MGR EUGENE MAILLAT.

EVEQUE DE NZEREKORE (GUINEE)

S. S. Jean XXIII, poursuivant l'œuvre entreprise par son prédécesseur le Pape Pie XII, établit la hiérarchie dans la plupart des régions d'Afrique. C'est dire combien les labeurs apostoliques poursuivis par tant de missionnaires ont porté d'heureux fruits dans le grand continent noir : en maints endroits la chrétienté est assez vivante pour que l'Eglise y soit solidement implantée, qu'elle développe ses œuvres par ses propres moyens et qu'elle puisse assurer l'avenir par un clergé dont les membres se recrutent au sein de la population indigène. On peut passer de l'état missionnaire à l'état normal dans les circonscriptions ecclésiastiques. On peut ajouter que cette organisation stable de l'Eglise va de pair avec le mouvement d'émancipation des pays d'Afrique dont la plupart ont reçu en ces dernières années une autonomie complète. C'est notamment le cas de la Guinée devenue depuis quelques mois une République indépendante. La capitale de ce pays, Konakry, jadis Vicariat apostolique, a été érigé en archevêché par Pie XII. Or voici que le Souverain Pontife vient de lui donner un nouvel évêché suffragant en promouvant à cette dignité la Préfecture apostolique de Nzérékoré. En même temps, Mgr Maillat, Préfet apostolique, a été désigné comme le premier évêque de ce diocèse.

Cette promotion a comblé de joie les amis du Prélat, notamment ceux qui dans le Jura et à Saint-Maurice conservent à Mgr Maillat affection et si large estime.

En 1951, l'Abbaye et le Collège de Saint-Maurice avaient eu la joie d'exprimer à celui qui devenait Préfet apostolique de Nzérékoré leurs compliments et leurs vœux. Pareils sentiments, ils les lui offrent aujourd'hui avec d'autant plus de ferveur qu'ils savent combien élevée en dignité et combien lourde de responsabilités est la charge que le Saint-Père vient de placer sur les épaules du vaillant missionnaire.

On sait par de très authentiques témoignages quels furent les succès apostoliques du Préfet de Nzérékoré. Le grand journal catholique français *La Croix* écrivait en effet le 2 juin dernier que « Mgr Maillat a su donner une grande impulsion à

toutes les œuvres missionnaires, spécialement aux écoles, à l'Action catholique et aux vocations ».

La plénitude du sacerdoce dont il sera désormais revêtu l'aidera encore à poursuivre très courageusement cette implantation et ce développement de l'Eglise en un pays qui, hélas ! voit se mêler à son évolution politique et économique le méthodique et implacable travail du communisme international.

Le nouveau diocèse compte 425.000 habitants, dont 172.000 musulmans, et seulement 3.600 catholiques, avec 3.700 catéchumènes. Quant au clergé, il se compose de 30 Pères Blancs et d'un prêtre africain. Ces chiffres, plus que tout autre commentaire, nous situent le champ d'activité du nouvel évêque et nous disent assez à quelles immenses besognes il faut faire face pour que règne l'Evangile...

A S. Exc. Mgr Eugène Maillat, vont nos respectueux compliments et l'assurance de nos prières pour sa personne et pour son vaste diocèse.

DOMINICAINS AU CONGO

Depuis un an, les Dominicains suisses étudiaient comment il leur serait possible de répondre le mieux à l'appel que les derniers Papes ont fait retentir en faveur des Missions. C'est ainsi que le T. R. P. Tesser, Provincial, se rendit personnellement au Congo belge, en Urundi et Ruanda. A la suite de ses observations locales, il fut décidé que les Dominicains suisses feraient une fondation de leur Ordre à l'Est du Congo, à Bukavu, sur les bords du pittoresque lac Kivu. Dès septembre prochain, la petite communauté dominicaine sera sur place, en mesure d'accomplir les tâches qui lui sont destinées et qui consisteront essentiellement dans l'enseignement religieux à l'Athénée, collège officiel de Bukavu, et dans l'apostolat auprès des étudiants.

La ville de Bukavu, créée il y a peu d'années, compte déjà 80.000 habitants et se trouve en pleine expansion. Ce qui est réjouissant encore davantage, c'est que la population de la région se sent attirée en masse vers l'Eglise catholique, dont la présence est marquée dans la cité par une cathédrale toute neuve, aux lignes architecturales à la fois modernes et conformes aux traditions indigènes. Les Pères Dominicains trouveront là, nous l'espérons, une terre propice à la semence évangélique et apporteront ainsi la meilleure contribution au développement de la région.

La nouvelle fondation aura pour supérieur le R. P. **Dominique Louis**, de Genève, qui était, depuis plusieurs années, aumônier des étudiants de l'Université de Fribourg et qui pourra ainsi faire bénéficier de son expérience ses nouveaux étudiants africains.

Un autre Dominicain de la Province suisse de l'Ordre, le R. P. **Auguste Cattin**, des Bois (Jura), s'en ira lui aussi, en août prochain, rejoindre les Dominicains belges qui administrent le Vicariat apostolique de Niangara.

A ces deux Anciens, nous exprimons nos vœux bien fervents pour leur nouveau ministère sur ce continent africain qu'il importe tant de gagner sans retard à la lumière de l'Évangile.

JUBILE SACERDOTAL

Nous apprenons que M. l'abbé **Aloïs Lamouille**, de Genève, fêtera le 11 juillet prochain le 50^e anniversaire de son ordination sacerdotale. L'on n'a pas oublié à Saint-Maurice qu'il fut autrefois élève de notre Collège et qu'il y présida même la Congrégation mariale durant l'année 1904-1905.

Après un vicariat entraînant à Carouge, sous la houlette de M. le chanoine Vuachet, puis à Notre-Dame sous celle de M. le chanoine Lachenal, il fut chargé par Mgr Besson, en 1930, de créer la nouvelle paroisse de la Trinité, dont il a été jusqu'ici l'unique pasteur. Une coupure de journal que nous avons sous les yeux rappelle qu'au cours de son long ministère d'un demi-siècle, M. l'abbé Lamouille a profondément marqué les milieux commis à ses soins et qu'il a formé d'excellents paroissiens. Depuis quelques années, M. le Curé de la Trinité dirige l'archiprêtré de Notre-Dame, qui comprend la rive droite de la ville de Genève.

Nos vœux s'ajoutent bien cordialement à tous ceux que son jubilé apportera à M. l'archiprêtre Lamouille.

ORDINATIONS SACERDOTALES

ET PROFESSION SOLENNELLE

Le 24 juin prochain, S. Exc. Mgr Nestor Adam, Evêque de Sion, confèrera l'ordre de la prêtrise à ses trois jeunes confrères de la Congrégation des chanoines du Grand-Saint-Bernard : MM. **Bernard Cretton**, **Albin-Michel Jard** et **Charles Reichenbach**. La cérémonie se déroulera en l'église abbatiale de l'Hospice pour la plus grande joie de tous.

Les nouveaux prêtres diront leur Première Messe solennelle dans leur paroisse d'origine : MM. les chanoines Cretton et Jard à Martigny, les 5 et 12 juillet, et M. le chanoine Reichenbach à Orsières, le 29 juin.

Nous nous unissons bien confraternellement par la pensée et la prière aux grandes journées que vivront bientôt nos chers Anciens. Nous leur disons nos très vives félicitations et nous leur souhaitons un sacerdoce des plus rayonnants dans les beaux champs d'apostolat de la Maison aimée à laquelle ils appartiennent.

On nous informe aimablement que l'un de nos Anciens, M. **Jan Condon**, devenu moine bénédictin, fera sa profession

solennelle le 11 juillet à Quarr Abbey dans l'île de Wight (Angleterre), monastère qui dépend de la Congrégation française de Solesmes.

A lui également vont nos compliments et nos pieux mémentos.

MARIAGES

Ont été unis par les liens sacrés du mariage :

le 9 mai, M. **Marc May**, ing.-forestier à Martigny, et Mlle Rita Büchel, de Rütli (Saint-Gall) ;

le 16 mai, M. **Jean-Marie Ebi**, de Porrentruy, et Mlle Geneviève Dessarzin, de la même ville ;

le 23 mai, M. **François-Xavier Deschenaux**, de Fribourg, et Mlle Rose-Marie Protzen, de la même ville ;

le même jour, M. **Pierre Tréand**, de Genève, et Mlle Cécile Gardiel, de la même ville ;

le 10 juin, M. le D^r **Germain Chappuis**, de Bonfol, et Mlle Monique Matthez, médecin, de La Chaux-de-Fonds ;

le 13 juin, M. **James Ruedin**, de Sierre, et Mlle Paule Blandin, de Genève ;

le 20 juin, M. **Michel Rappaz**, de Saint-Maurice, et Mlle Georgette Dubois, de la même ville ;

le 20 juin, M. **André Défago**, de Monthey, et Mlle Irma Eggel, de Naters ;

le 27 juin, M. **Fredy de Peri**, de Bex, épousera Mlle Esther Gehrig, de Wil.

D'autre part, nous avons appris que M. **Jacques Cheneval**, de Montreux, a épousé Mlle Michèle Bianchi, de Vevey. Ce mariage s'est passé récemment — mais à une date qui ne nous a pas été précisée — à Campina Grande au Brésil.

Que tous ces nouveaux ou futurs époux sachent que leurs anciens maîtres du vieux Collège abbatial auxquels se joignent, dès qu'ils l'apprennent par cette revue, bon nombre de leurs condisciples, les félicitent cordialement et leur adressent mille souhaits de bonheur, de santé et de joie. Tous prient le Seigneur pour le meilleur épanouissement de ces foyers naissants.

EXAMENS

EXAMEN D'ETAT

M. **Amédée Arlettaz**, de Fully, après avoir réussi très brillamment les examens devant la Commission cantonale, a reçu du Gouvernement valaisan son brevet de notaire.

UNIVERSITE DE BERNE

Doctorat ès sciences économiques : M. **Grégoire Volken**, de Grenchols (Valais).

UNIVERSITE DE FRIBOURG

Licence es lettres : MM. **Guy Veuthey**, de Vionnaz, et **Fernand Premand**, de Sion ;

licence ès sciences économiques : M. **Jacques Bochatay**, de Martigny-Ville ;

demi-licence en droit : M. **Léo Saudan**, de Londres.

UNIVERSITE DE GENEVE

Doctorat en droit : M. **Gonzague Remy**, de Bulle, avec une thèse intitulée : *Vers un droit pénal suisse plus rationnel*.

Final de médecine-dentaire : M. **Jean-Marie Zurcher**, de Martigny-Ville.

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Demi-doctorat en droit : M. **Michel Gardaz**, d'Echallens ;

licence en droit : M. **Michel Lugon**, de Lavey.

Final de médecine : M. **Pierre Philippe**, de Delémont.

ECOLE POLYTECHNIQUE FEDERALE DE ZURICH

Diplôme d'architecture : M. **Maurice Décoppet**, de Suscévaz (Vaud).

EPREUVES FEDERALES

M. **Roger Peyraud**, de Saint-Maurice, a passé avec succès ses examens d'expert-comptable.

Quant à M. **Fredy Richard**, de Monthey, domicilié à Vevey, — ainsi que nous l'a aimablement fait savoir l'un de nos Anciens, M. Guex-Joris, que nous remercions, — a obtenu lors d'une session passée récemment à Lausanne, son diplôme de maturité classique.

A tous ces lauréats, nous adressons nos vives félicitations.

G. R.